

Spécial 1er degré

Sommaire

- *Éditorial* p.1
- *Rythmes scolaires : rapport d'information et rapport de synthèse* p.2
- *Imp : un démantèlement à marche forcée*
- *L'anglais à 3 ans* p.3
- *PES / Carte scolaire* p.4
- *Amélioration de la formation*
- *Suppression des notes* p.5
- *Communiqués : Rased / ECLAIR* p.6
- *Suppression des allocations familiales* p.7
- *Pétition fonction publique salaire*
- *Bulletin de syndicalisation* p.8

Illustrations : Marc Le Roy

*Document réalisé par : Henri BARON,
Luc BRIATTE, Fabienne CHABERT,
Yvon GUESNIER, Ana MACEDO,
Jérôme SINOT*

Tous en grève le 10 février 2011

La loi de finances 2011, adoptée le 20 décembre, a réduit les budgets et les effectifs de la quasi-totalité des secteurs publics. Des considérations comptables et idéologiques tiennent lieu de politique publique. Ainsi, les cadeaux fiscaux aux plus riches se multiplient et les classes les plus modestes continuent de payer la crise. En cinq ans, les plus grandes entreprises françaises ont détruit près de 40 000 emplois tout en engrangeant des dizaines de milliards d'aides de l'Etat au détriment de notre protection sociale.

Les 16 500 suppressions de postes dans l'Education nationale, au prétexte du "non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite", contribueront à la poursuite de la dégradation des conditions de travail et d'études. Tous les niveaux d'enseignement sont touchés, tous les personnels sont concernés. Ce sont les académies qui finaliseront le travail de coupe, en utilisant des "leviers d'action" tels que la taille des classes dans les écoles qui ne relèvent pas de l'éducation prioritaire, la scolarisation des enfants de deux ans, le dispositif de remplacement des enseignants absents... au risque de développer un enseignement scolaire qui ne réponde plus à l'ensemble de la population et qui ne remplisse plus ses missions de service public de proximité.

La suppression de la carte scolaire qui accentue le phénomène de ghettoïsation, les mesures de soutien scolaire hors de la classe, la mise en place des établissements CLAIR, poursuivi bientôt par les Eclair, renforcent la ségrégation sociale et scolaire.

Une fois encore, ce n'est pas un développement harmonieux des territoires assurant une égalité de traitement de l'ensemble des personnels et usagers qui est recherché, mais bien la mise en concurrence des diverses collectivités au détriment de la population.

➡ La CGT Educ'action appelle les collègues à se réunir en assemblée générale, à participer nombreux à la journée de grève et de manifestations le jeudi 10 février 2011 et d'en faire une étape importante dans la lutte contre la casse de notre service public.

Fabienne Chabert

